



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 23 novembre 2020 à 17h30

- Décide de renoncer à son droit de préemption sur la parcelle N°704 ;
- Décide d'accorder l'adhésion de la nouvelle boursière à l'ABC ;
- Décide d'établir une attestation de nécessité à l'attention de la PCi, en faveur d'un employé du RAB astreint dans le cadre du Covid-19, afin qu'il réintègre sans délai son poste de travail ;
- Décide de lever l'opposition formulée par un citoyen à l'encontre du projet de transformation des bâtiments sur parcelles N°42 et 800, rue du Battoir 7.

La Municipalité